

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARRAYANE SCHOOL AND GARDEN »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville,
quartier Energie Solaire derrière super marché bon prix,
Lot 675, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARRAYANE SCHOOL AND GARDEN

»

Objet : La société a pour objet en Cote d'Ivoire
-Crèche, garderie et préscolaire .
Stand de loisir
-vente de vêtements pour enfant
-vente de jouets pour enfant.
Et pour la réalisation de l'objet social:
-l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
-la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.
-Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville,
quartier Energie Solaire derrière super marché bon prix,
Lot 675, Ilot 83

Dirigeant(s) Mme SANGARE EPOUSE DIOMANDE MATENIN
MARIETOU MELISSA (COGÉRANT), Mlle N'DIAYE AICHA
FATIM VANESSA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00411 du 29/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05903/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

